

ACTION URGENTE

QATAR - DES MILITANTS ONT ÉTÉ LIBÉRÉS MAIS NE PEUVENT PAS QUITTER LE PAYS

Deux militants qataris détenus depuis le 22 mars sans avoir été inculpés ont été libérés le 18 avril. Le bureau du procureur a indiqué aux deux hommes qu'ils ne faisaient l'objet d'aucune poursuite, mais le ministère de l'Intérieur leur a fait savoir par la suite qu'il leur était interdit de quitter le territoire.

Muhammad Issa al Baker et Mansour bin Rashed al Matroushi ont été libérés le 18 avril après avoir été détenus pendant 28 jours. Aucun chef d'inculpation ne leur a été notifié pendant cette période, et le Bureau du procureur leur a fait savoir finalement qu'aucune poursuite ne serait engagée à leur encontre.

Cependant, peu après leur libération, les deux hommes ont été informés par un message écrit en provenance du ministère de l'Intérieur du Qatar qu'ils faisaient l'objet d'une interdiction de sortie du territoire. Ils avaient demandé spécifiquement au Bureau du procureur s'ils pouvaient voyager, Mansour al Matroushi ayant besoin de se rendre en Égypte pour y poursuivre une formation, et on leur avait répondu qu'ils pourraient se déplacer librement. Aucun élément n'a été invoqué pour justifier cette interdiction.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part du réseau Actions urgentes. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels. Amnesty International continuera de suivre l'évolution de la situation de ces personnes et interviendra de nouveau si nécessaire.

Ceci est la quatrième mise à jour de l'AU 71/13. Pour en savoir plus :
<http://amnesty.org/fr/library/info/MDE22/008/2013/fr>

Noms : Muhammad Issa al Baker et Mansour bin Rashed al Matroushi
Hommes

Action complémentaire sur l'AU 71/13, MDE 22/009/2013, 19 avril 2013

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

